

Les propositions que je viens de formuler sont renfermées dans le discours du trône. J'aimerais maintenant, si la Chambre veut bien me le permettre, aborder deux points, dont l'un n'est pas mentionné dans le discours du trône, mais qui sont tous deux d'une importance particulière. L'un et l'autre intéressent celui qui a servi au cours du conflit qui vient de se terminer. Tous les partis de la Chambre sont évidemment déterminés à lui accorder le meilleur traitement possible. Il aura confiance s'il sait que la Chambre compte plus de trente vétérans de la guerre qui vient de finir et un plus grand nombre peut-être de vétérans de la guerre précédente.

Je mentionnerai d'abord le cas, pourtant relativement moins important, de ces jeunes qui, après de longs états de service militaire au cours du présent conflit, se sont crus destinés par leurs aptitudes et leur intérêt, à rester sous les drapeaux. Enrôlés comme volontaires aux premiers jours de la guerre, ils désirent aujourd'hui rester membres des forces assez imposantes que le pays doit, espérons-nous, maintenir comme nation ou comme contribution à un corps de police internationale. Autant que je sache, au moins deux de nos armes ne le leur permettent pas et je crains qu'ainsi ne se perdent nos meilleurs talents militaires.

J'en arrive maintenant, monsieur l'Orateur, à l'autre sujet, deuxième de mes observations, bien que bon premier en importance. Je demande qu'en matière de logement, le Gouvernement accorde une forte priorité à nos anciens militaires. Le discours du trône en fait mention et j'en suis heureux. Nos villes, nous le savons, font du beau travail en ce domaine et nous espérons que dès que les circonstances le permettront on nous annoncera un programme encore plus ample. Nous espérons aussi que la régie du logement, problème urgent entre tous au Canada aujourd'hui, sera confiée à un seul organisme central. Nous apprendrions avec plaisir que notre programme de logement en temps de guerre ne doit pas se limiter aux grandes agglomérations urbaines, mais qu'il doit viser également les collectivités moins importantes où, toute proportion gardée, le même problème s'impose avec non moins d'urgence.

Entre temps, que mes collègues plus anciens et plus expérimentés me permettent de le leur souligner respectueusement, la victoire ne date guère que d'une semaine et s'il nous reste à affronter la période de transition, la tâche qu'elle impose ne saurait s'accomplir du jour au lendemain. Cependant, à nos titres de députés, de législateurs et de serviteurs du peuple nous devons toujours garder présentes à nos esprits les obligations qui nous incombent.

Permettez-moi à ce sujet de plagier un numéro récent d'une revue bien connue.

On y représentait, à l'œuvre, trois maçons et un passant qui interrogeait chacun d'eux sur la nature de son travail. "Je taille une pierre", de répondre le premier. "Je construis un mur", dit le second. Quant au troisième, il répliqua: "J'aide à construire une cathédrale". Ainsi, nous, monsieur l'Orateur, même les derniers venus en cette Chambre, devons nous rappeler l'avantage qui nous est donné de contribuer modestement à l'édification d'un meilleur ordre social.

(Texte)

M. J.-G. LÉOPOLD LANGLOIS (Gaspé): Monsieur le président, je me lève pour appuyer la motion que mon honorable ami, le député de Kenora-Rainey-River (M. Benidickson), nous a présentée avec tant d'éloquence.

(Traduction)

Je tiens à remercier l'honorable député de Kenora-Rainey-River (M. Benidickson) de ses aimables paroles et à l'assurer de ma plus sincère amitié.

(Texte)

Qu'il me soit permis d'abord de vous féliciter, monsieur le président, de votre élection à la présidence de cette Chambre. Vos hautes qualités et votre expérience parlementaire passée nous assurent que vous saurez remplir cette importante fonction avec dignité et impartialité.

Je dois féliciter également ce grand Canadien qu'est notre premier ministre, le très honorable William Lyon Mackenzie King, de la belle victoire que lui et son parti viennent de remporter. Il doit être bien consolant pour un patriote de sa trempe de voir tout un peuple lui faire confiance aux heures les plus tragiques de son histoire; et je m'empresse d'ajouter que jamais une telle consolation ne fut aussi bien méritée.

J'ai souvent entendu dire,—par des adversaires politiques du premier ministre, bien entendu,—que sa plus grande qualité était de savoir s'entourer de bons collaborateurs. Ses adversaires trouvent peut-être là une excuse pour s'expliquer, à eux, ses grands succès à la tête de la nation canadienne depuis bientôt vingt ans, et y trouvent peut-être aussi raison pour essayer de diminuer sa grande œuvre nationale.

A mon avis, monsieur le président, il faut être bien grand soi-même pour pouvoir attirer dans son orbite et obtenir le concours de collaborateurs de marque. C'est là l'arme secrète de notre premier ministre, sa grandeur personnelle que son humilité toute naturelle s'efforce toujours de cacher.

[Signature] M.